

Education à l'Environnement et au Développement Durable. EEDD

Définition

"Le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins".

La définition dite de "Brundtland" correspond à celle donnée par Go Harlem Brundtland.

Go Harlem Brundtland a été présidente de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, mandatée par l'Assemblée générale des Nations Unies, en 1983. Son rapport : « Our Common Future » (Notre avenir à tous) publié en 1987 est l'un des documents fondateurs du développement durable et a servi de socle au premier sommet de la Terre à Rio en 1992.

Remarque :

Développement durable est la traduction de l'expression anglaise "sustainable développement". L'adjectif "sustainable" est aussi traduit par soutenable, acceptable, raisonné afin de prendre

Le principe d'éducation :

L'éducation à l'environnement est un principe essentiel pour assurer un développement durable. La connaissance des problématiques environnementales doit largement déborder le cadre scolaire pour se répandre dans la société tout entière.

Eléments de définition et contexte international

La notion de responsabilité du citoyen est indissociablement liée à celle de son éducation et de son information. Pour être actif, le citoyen doit prendre conscience des interactions existantes entre l'économique, le social et l'environnement, qui sont les trois piliers du développement durable. Il doit pouvoir mesurer les conséquences de ses gestes et de ses choix quotidiens, et mieux connaître les risques liés à l'environnement.

Grâce à l'éducation à l'environnement, le citoyen est à même de mieux prendre en compte l'environnement dans le développement économique et le progrès social. Ainsi il pourra prendre des mesures pour modifier certains modes de production et adapter un comportement nécessaire à sa sûreté et à la sauvegarde, voire à l'amélioration de la qualité de son cadre de vie et de celui des générations futures. Grâce à une meilleure éducation en matière d'environnement le citoyen participe à sa préservation et à la prévention des nuisances.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable n'est pas une « nouvelle » discipline à ajouter à celles déjà existantes. Il s'agit essentiellement d'apporter aux programmes éducatifs une dimension supplémentaire, que ce soit pour les sciences, la biologie, l'économie ou pour l'histoire et la géographie. Cette dimension est aussi importante dans l'éducation que les aspects scientifique, littéraire, artistique et sportif.

Ce principe d'éducation ne doit pas s'arrêter aux portes de l'école. Il doit être étendu et associer tous les milieux périscolaires. Il déborde également largement le monde scolaire pour concerner tous les citoyens, tant dans leurs activités professionnelles que dans leurs comportements de consommateurs ou dans leurs loisirs

L'Etat a une responsabilité d'initiative et d'incitation dans ce domaine afin de donner, la possibilité à tous d'appréhender les enjeux du développement durable et de faire évoluer les comportements.

L'éducation à l'environnement n'est pas un principe inscrit dans le droit de façon explicite mais a fait l'objet d'une déclaration d'intention au Sommet de la Terre de Rio. en 1992 (chapitre 36 de l'Agenda 21). Par ailleurs, la sûreté et la santé constituent deux droits naturels de l'homme inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les points d'appui de l'EEDD

L'EEDD ne constitue pas une nouvelle discipline comme on l'a dit : la construction progressive et cohérente (à la fois entre les cycles et à l'intérieur d'un même niveau) de notions et de concepts qui lui sont propres est assurée dans tous les enseignements disciplinaires. Les apports complémentaires des disciplines préconisés dans les programmes et leurs croisements permettent une approche systémique des thèmes d'environnement et de développement durable. Pour cela, les enseignants peuvent, notamment, s'appuyer sur les temps de débat identifiés tout au long du cursus des élèves ainsi que sur les dispositifs transversaux inscrits dans les grilles horaires (IDD, TPE, PPCP) du second degré.

En outre, l'EEDD peut prendre appui sur des actions éducatives qui, au cours des dernières années, ont largement mis en œuvre la pratique des partenariats (entre les ministères, avec des associations, des collectivités locales...). Il convient de maintenir, voire de développer à l'avenir, ces partenariats en vue d'enrichir les démarches pédagogiques.

Historique

Le développement durable est un principe qui appelle à plus de solidarité au sein des pays occidentaux, entre les pays dits du Nord et du Sud. Il ne s'agit pas exclusivement d'environnement mais aussi de santé, d'agriculture, de commerce équitable... Ce concept a été au cœur des préoccupations internationales en 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio. Il fut à nouveau en discussion à Johannes Bourg, du 26 août au 4 septembre 2002. L'utilité d'un tel Sommet n'est pas reconnue par tous les acteurs de la scène internationale. On peut notamment mentionner son coût : 80 millions d'euros (financés par l'Afrique du Sud et l'ONU). Cette somme représente 67 % des dépenses de santé du Mali ou le raccordement à l'eau potable de 80 000 personnes dans une ville telle que La Paz, en Bolivie.

- **1983** : L'ONU crée la commission mondiale sur l'environnement et le développement. Cette commission propose une définition du concept de développement durable dans le rapport Brundtland (du nom de la présidente de la commission, Premier ministre de la Norvège à l'époque), publié en 1987 et intitulé "Notre avenir à tous". Le développement durable serait donc "le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".

- **1992** : Signature de l'Agenda 21, à Rio, lors du premier Sommet de la Terre. Il s'agit d'un ensemble de mesures concernant le changement climatique, la désertification, la déforestation, la perte de la biodiversité, la pollution des eaux, l'épuisement des sols, les conditions de travail dans les pays en développement...

- **1997** : Protocole de Kyoto. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 5 % dans la période 2008-2012 par rapport aux niveaux enregistrés en 1990. Il n'est toujours pas entré en vigueur, notamment à cause du refus des Etats-Unis de le ratifier.

- **2002** : Dix ans après Rio, la Communauté internationale se retrouve à Johannes bourg, au Sommet du développement durable. Un moment d'évaluation des initiatives prises depuis Rio, mais surtout de relance politique du processus international défini dans l'Agenda 21 de construction d'un développement humain durable.

Les enjeux de Johannes Bourg :

L'accord sur les énergies renouvelables : Le plan d'action initial prévoyait de porter à 15 %, d'ici 2010, la proportion d'énergies renouvelables, comme l'éolien et le solaire, dans la consommation mondiale d'énergie. Mais les Etats-Unis refusent l'établissement de tout objectif chiffré sur l'énergie et l'OPEP ne veut pas entendre parler d'une proposition qui encouragerait l'usage d'énergies pouvant remplacer son pétrole. L'accord conclu, sans objectifs chiffrés, est donc un échec pour l'Union européenne, qui favorisait un objectif contraignant. Seul résultat, le nucléaire ne sera plus compté parmi les énergies renouvelables.

L'accord sur les questions de santé : Ce sujet est actuellement débattu et l'aboutissement de ces négociations scellera la fin du plan d'action général de Johannes Bourg. Les thèmes litigieux sont notamment l'excision, le droit à l'avortement, à l'adoption ou à la contraception.

Le protocole de Kyoto : Un grand pas a été fait : la Chine a annoncé qu'elle le ratifierait. Le protocole reste toutefois inapplicable tant que la Russie ne l'entérine pas : or, le Premier ministre russe a répondu que la Russie allait le signer "dans un avenir proche". Par ailleurs, le Canada a annoncé qu'il demanderait au Parlement de ratifier le protocole avant la fin de l'année.

Un autre point explosif, qui ne devrait être tranché que par les chefs d'Etat et de gouvernement, porte sur **l'accès aux marchés du Nord des denrées de base et sur les subventions agricoles**, dénoncés par les pays du Sud. Sur ce point, le commissaire européen à la Coopération a rappelé que l'Europe et les Etats-Unis s'étaient engagés précédemment à Doha dans le cadre de l'OMC à "achever d'ici 2003 les négociations sur un niveau acceptable de subventions et que ce serait dans ce cadre qu'il fallait régler ce problème".

Les discussions enregistrent quand même quelques succès : les États ont accepté l'objectif de ne pas pêcher plus de poissons en 2015 que les populations halieutiques en génèrent chaque année. Il s'agit d'un résultat important, car on estime que près des trois quarts des stocks de poissons sont actuellement surexploités ou à la limite de la surexploitation.

Tout le monde est d'accord pour réduire de moitié le nombre de personnes privées d'eau potable d'ici à 2015. En revanche, l'idée de mettre l'équipement en assainissement au même niveau de priorité que l'eau potable suscite la réticence des pays en développement, qui redoutent d'avoir à co-financer de coûteux programmes en la matière.

Quelques chiffres :

- 80 % des ressources mondiales sont utilisées par 20 % de la population;
- 93 % des ressources exploitées ne sont jamais transformées en produits commercialisés;
- 50 % de l'augmentation annuelle de la demande énergétique proviendra, dans les années à venir, de l'Asie.;
- Les États-Unis émettent 25 % des gaz responsables de l'effet de serre.
- 1,2 milliard d'habitants vivent avec moins de 1 dollar par jour.
- 1,3 milliard d'habitants n'ont pas accès à l'énergie.
- 1,4 milliard d'habitants sur les 6 milliards en tout n'ont pas accès à l'eau potable. Si on ne fait rien, ils seront 3 milliards en 2020.
- 5 millions de personnes (source : PNUD) meurent chaque année d'ingestion d'eau contaminée (provoquant malaria, diarrhée, dengue...). Soit plus que les morts dus au sida.
- Si tous les habitants de la planète consommaient comme un Français, il faudrait trois planètes comme la nôtre pour subvenir à leurs besoins.
- Les subventions apportées par les pays industrialisés à leur propre agriculture (300 milliards de dollars par an) continuent à représenter 6 fois le budget global alloué au développement.
- Malgré un objectif de 0,7 % affirmé à Rio, l'aide publique au développement, qui était de 0,33 % du PNB des pays de l'OCDE en 1992, atteint aujourd'hui 0,22 %.
- Actuellement, l'aide plafonne à 50 milliards de dollars, la Banque mondiale estime qu'il faudrait la doubler pour mener une vraie politique d'éradication de la pauvreté.

Plus d'info : <http://www.monanneeaucollege.com/eedd.htm>